

**CANADA**  
**Comité III : Utilisation pacifique**  
**10ième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires**

Madame la Présidente,

Alors qu'il amorce ses travaux au sein de la Grande Commission III, le Canada vous souhaite la bienvenue à titre de président et vous offre son plein appui ainsi que son entière coopération. Nous contribuerons à favoriser la tenue d'un dialogue significatif et constructif en vue d'obtenir des résultats concrets et positifs.

À cette fin, nous voudrions attirer l'attention sur les documents de travail soumis par l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement (INDP) et le Groupe des dix de Vienne. Nous croyons fermement que ces documents présentent des recommandations pratiques qui peuvent éclairer les délibérations au sein de ce Comité.

**Le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ou TNP fournit le cadre essentiel pour permettre la coopération internationale concernant l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.**

Le Canada reconnaît le droit inaliénable de tous les États parties relatif aux recherches sur l'énergie nucléaire, ainsi que la production et l'utilisation de cette énergie à des fins pacifiques et participe activement aux efforts collaboratifs internationaux déployés à cette fin. Nous le faisons de manière responsable et avec confiance avec des pays partenaires qui respectent pleinement les exigences relatives à la non-prolifération et à la vérification prévues dans le Traité, lesquelles, selon le Canada, comprennent un accord de garanties étendues et un protocole additionnel.

Une mise en œuvre rigoureuse des dispositions relatives aux garanties du Traité permet une meilleure coopération dans le domaine du nucléaire, ce qui contribue directement à aborder une multitude d'enjeux mondiaux.

**Nous sommes confrontés à des défis mondiaux sans précédent** : la crise climatique, la pandémie de COVID-19, l'insécurité énergétique et les besoins accrus liés au développement. Le Canada croit sincèrement que les technologies nucléaires ont un rôle important à jouer pour aborder ces défis de manière durable.

Outre le fait qu'elles constituent une source d'énergie à faibles émissions de carbone, les applications nucléaires permettront à la communauté internationale d'atteindre les objectifs de développement durable des Nations Unies en améliorant la sécurité alimentaire, la santé et la gestion des ressources hydriques, en augmentant le rendement des cultures et en contribuant à la lutte contre les changements climatiques.

**La coopération mondiale ne serait pas possible sans l'AIEA, qui joue un rôle fondamental** pour aider les États qui utilisent la technologie nucléaire et ses applications ou qui souhaitent les développer.

Cela dit, les ressources de l'AIEA sont de plus en plus sollicitées et nous avons constaté un recours accru aux ressources extrabudgétaires pour soutenir ces travaux essentiels. Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne la sécurité nucléaire, qui est primordiale pour s'assurer que les matières nucléaires et radiologiques demeurent sous contrôle réglementaire.

Depuis 2012, le Canada a fourni plus de 78 millions de dollars en contributions extrabudgétaires au Fonds de sécurité nucléaire de l'AIEA, ce qui comprend des ressources financières et le soutien d'experts, dans des domaines comme le développement de l'infrastructure réglementaire et la gestion à long terme des matières nucléaires et radiologiques.

Madame la Présidente,

Bien que le Canada soit heureux d'avoir été en mesure de fournir ce soutien financier, il faut éviter de trop dépendre du financement extrabudgétaire. Cela engendre de l'imprévisibilité pour l'Agence et sape sa capacité à répondre adéquatement aux besoins des États membres.

Le Canada exhorte les États membres à s'assurer que l'Agence dispose de ressources techniques, financières et humaines fiables et suffisantes pour s'acquitter de son mandat.

**Le Canada participe activement aux applications pacifiques de la technologie nucléaire depuis soixante-dix ans.** Notre pays est devenu un important producteur et exportateur de marchandises nucléaires à des fins pacifiques. Nous jouons un rôle actif dans les régimes de contrôle des exportations et nous avons conclu 32 accords bilatéraux de coopération nucléaire pour garantir que les exportations nucléaires sont utilisées comme prévu, c'est-à-dire à des fins pacifiques.

Le Canada soutient l'innovation nucléaire et investit dans la recherche et le développement de nouvelles technologies nucléaires. Il a par ailleurs conclu un accord bilatéral avec l'organisation ITER afin de contribuer à approfondir la recherche sur la fusion. Nous sommes également pionniers dans le déploiement de petits réacteurs modulaires (PRM). Le Canada collabore activement avec ses partenaires bilatéraux et l'AIEA afin d'harmoniser le processus réglementaire de telle sorte que les PRM soient construits rapidement et de façon sécuritaire dans le monde entier. Nous encourageons tous les États parties du TNP à envisager de s'engager davantage auprès des pays pour lesquels cette technologie nucléaire est nouvelle, particulièrement ceux qui cherchent à lutter contre les changements climatiques, à acquérir une indépendance énergétique, à accéder à des applications médicales nucléaires ou à atteindre leurs objectifs de développement durable.

Malheureusement, la guerre injustifiée et non provoquée lancée par le président Poutine contre l'Ukraine a directement sapé les réussites que le TNP a enregistrées dans la promotion de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques. L'agression de la Russie, y compris les attaques contre des centrales nucléaires en exploitation, continue de poser des risques importants pour la sûreté et la sécurité nucléaires en Ukraine et a augmenté considérablement le risque que survienne un incident ou un accident nucléaire.

Pour terminer, le Canada réitère l'importance primordiale du Traité et de ses trois piliers qui se renforcent mutuellement. Rappelant la déclaration conjointe sur le genre, la diversité et l'inclusion lors du débat général coparrainé par 67 États parties, nous encourageons la participation intégrale, égale et efficace des femmes dans tous les aspects de notre travail. Grâce à ses engagements nationaux et internationaux, le Canada continuera d'être un partenaire actif dans la promotion de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire.